****

**La Conciergerie**

**RV M° Châtelet, sortie place Ste Opportune**

* ***Quai de la Mégisserie***

**Présentation de la façade de la Conc° quai de l’Horloge**.

 Les locaux de la prison de la Conciergerie s’installent dès 1370, au 1° étage quai des Orfèvres, & leur entrée se fait par le quai depuis 1817.

 Cette façade a été entièrement reconstruite début XX° d’une manière anarchique : gothique vers Bonbec & corinthien vers l’Horloge.

Les deux tours jumelles du miieu ont été construites sous Philippe le Bel (1300). Elles comportent quatre étages. C'est entre ces deux tours que se trouvait jusqu'en 1380 l'entrée des membres du Parlement.

En partant de la gauche : K bld du Palais, la tour de l’horloge. Ns y serons ttàh. Puis la tour César , en référence aux vestiges romains sur lesquels elle est édifiée, puis la tour d'Argent qui gardait le trésor royal, & la dernière, tout à droite, la tour Bonbec. C'est la plus ancienne des tours, construite sous Saint-Louis (1250), la seule crénelée et la moins haute. Son nom remonte au XV° qd y était installée la chambre de la question. Les accusés mis à la torture avaient alors " bon bec " pour parler. Lorsqu'on la restaura, en 1828, on a trouvé dans son sous-sol deux oubliettes communiquant avec la Seine. Le dernier étage date de 1878, réaménagé en 1974. Les 3 & 4° servent de salles de réunion pour les magistrats de la Cour de Cass’, alors que le 2° est dévolu au Pdt de l’ordre des avocats de la m^m Cour, & le 1° est leur cafet’. Le RdC est occupé par la PJ.

Les locaux des tours César & d’Argent sont occupés par des magistrats.

**Entre les tours d’Argent & Bonbec, les 2 tours à droite :**

* ***la salle du Bord-de-l’Eau, XIII°* voir plan**

 La Salle-du-bord-de-l‘eau était celle des copistes qui préparaient les actes royaux & les jugements nécessaires aux baillis & aux prévôts. C’est là aussi qu’étaient copiées les chartes les + précieuses & les + anciennes du royaume. Certaines remontaient à Clovis.

 Imaginez un vaste scriptorium à 3 travées ogivales éclairées par de hautes fenêtres aux verres dépolis sertis dans du plomb. L’allée centrale est réservée aux passages, & les allées latérales sont aménagées en petites cellules aux cloisons de bois sculpté comprenant une table, un lutrin & une armoire à +srs vantaux. Dans chaque cellule, un clerc en robe grise, copiste, miniaturiste ou correcteur, travaille en silence, & on n’entend que le crissement des plumes. Penchés sur le lutrin, & parfois juchés sur des cathèdres avec pupitre, ils écrivent sur un parchemin, ou + rarement sur du papier, avec un roseau effilé ou une plume. Sur les tables & les pupitres étaient s’étalent plumes, canifs, mines de plomb, pinceaux en poil de martre & règles en bois. La plupart travaillent avec leur grattoir dans la main gauche. Des encriers de corne sont suspendus sur les côtés des pupitres, remplis d’encres rouges ou violette, noires ou brunes, ou bien encore vertes.

Depuis début XIX°, cette salle accueille la cour de cassation.

* ***Tour de l’Horloge, 1353***

**1355.** Jean le Bon fait construire une tour de guet de 47m.

**1370**, une horloge lisible depuis l'intérieur du Palais est installée ss l’égide du fils Charles V.

**1418**, la Prévoté demande d’ajouter à l'horloge un cadran visible de l'extérieur « pour que les habitants puissent régler leurs affaires de jour comme de nuit « .

**Enfin, on pouvait connaître** **l'heure la nuit** ! Cette 1° horloge publique de Paris a rythmé la vie du Palais & du quartier pdt des siècles.

**2012** L'horloge est reconstruite telle qu'elle était fin XVI°. Noter les chiffres de Henri II & Diane de Poitiers, & de Henri IV & Marie de Médicis ds les caissons.

Depuis 1852, l’horloge est encadrée de la Loi à gauche & la Justice à droite, & le chiffre de l’inscription latine inférieure est celui de Henri III.

Toutes les autres sculptures sont de Germain Pilon 1585, vs savez, celui de la fontaine des Innocents ?

Tout en haut dans le lanternon, la cloche, ou tocsin du Palais, tintait dans les grandes circonstances, comme 3 jours & 3 nuits consécutifs pour la naissance ou la mort du Roi ou de leur fils aîné. Comme elle avait sonné la St Barthélemy, la Rév. l’a envoyée à la fonte. L'actuelle date de 1848.

* ***Quai de l’Horloge, 1581, AR***

Voir la barre d'appui horizontale sur laquelle l'allumeur de réverbères calait son échelle. Ils rangeaient leur matos dans les toutes 1° colonnes Morris creuses utilisées aux fins d'affichage municipal, puis publicitaire.

 Ce quai était sous la Terreur un important marché de **cheveux.**

* ***Bld du Palais, début XII°***

***2 la Conciergerie, IMH depuis 1914***

***Entrer***

Entrée 9 €. Loc° tablette interactive 6.50 €

A l’intérieur, 3 majestueuses salles gothiques de Philippe le Bel, début XIV°.

**Le Palais de la Cité, la Conciergerie & le Palais de Justice sont géographiquement liés. Le palais du Roi fut abandonné en 1354, devint alors le Parlement, puis Napoléon I° y logea l’actuel palais de justice. La Conciergerie, la vilaine prison de Rév. est devenue un musée & une salle d’expo.**

 Le nom de " Conciergerie" apparaît pour la première fois sur les registres en 1391.

Dans l'organisation du palais royal capétien, le concierge était un personnage important. Son rôle relevait du Surintendant mais aussi du prévôt de la demeure royale. Il disposait dans le palais & ses dépendances d'un droit de justice qui le conduisit à avoir une prison perso.

Vers l'an 1400, la prison disposait déjà des locaux qu'elle devait garder jusqu’à sa fermeture en 1934. Seul subsiste encore le Dépôt de police créé en 1865 où sont maintenus les accusés en attente de jugement.

**les habitants du palais**

L’hôtel du roi est constitué de deux ensembles : la Chambre & la Maison. La Chambre dirigée par les Chambellans gère le service personnel du Roi. La Maison s’occupe de l’intendance & regroupe six métiers : la paneterie, l’échansonnerie, la cuisine, la fruiterie, l’écurie & la fourrière qui s’occupe des voyages. La reine et les enfants royaux ont aussi leurs hôtels. Cela représente plus de 600 officiers et valets, plus les clercs. Ces officiers sont des nobles : la charge est prestigieuse, pour un service par alternance (un jour sur deux ou une semaine sur deux). Les services de l’administration du royaume sont peuplés de clercs.

La salle des Gens d’Armes peut accueillir jusqu’à 2 000 couverts, & leur sert de réfectoire.

**3 RdC** : **la** **Salle des Gardes. (**entrée). 1310, ***voir plan page 10***

Noter le sol situé au niveau d’origine, soit 7m ss le niveau du quai de l’Horloge.

Noter les curieux chapiteaux des piliers, dont 2 représentent Héloïse & Abélard. Voir les bas- reliefs des chapiteaux du pilier central. **Chercher le pilier qui porte le repère de la crue de 1910.**

Au nord, 2 escaliers mènent aux tours d’Argent & César, & au sud la salle se prolonge **4** par « la rue de Paris », en # au bourreau surnommé Mr de Paris. C’est en réalité, fermée par une grille, la dernière travée de la magnifique salle des Gens d’Armes située à l’est. C’était le gîte des « Pailleux » durant la Terreur.

Elle servait d’antichambre pr la Grand’salle du 1° où siégea le Tribunal Rév.

**1 RdC : La Salle des Gens d’Armes**

Exceptionnelle à maints titres. Construite à la m^m époque que la salle du 1°, longue de 64 m, large de 27 & haute ss clé de 8.5 m

Au mur sud, le fragment de table en marbre noir provient de la Grand’Salle où elle était utilisée pr les banquets royaux, puis par Fouquier-Tinville & ses successeurs.

**2** Au NE, côté Horloge, un escalier de pierre conduit aux **cuisines**. Les cuisines, dont seul le bas subsiste, était divisées en 4 brigades, une par cheminée. Fermées au public durant 14 ans, elles sont maintenant ouvertes.

**12 RdC : La cour des Femmes**

Ds cette cour, elles lavaient leur linge à une fontaine, & prenaient leur repas sur une table en pierre. Cette cour avait une Péta importance ds la vie sociale des prisonnières.

Ds un coin, on peut voir « le Coin des 12 », un enclos triangulaire séparé de la cour par une grille. Les 12 prochaines condamnées y étaient regroupées, ce qui leur permettait de faire leurs adieux avant d’être emportées vers la guillotine ds la charrette à 12 places. Depuis la cour des Femmes située au centre de la Conc°, accès à la cellule de la veuve Capet.

**1° étage : la Grand’Salle, 1301. Accès par la tablette**

 Début XIV°, grandiose chef d’œuvre de 70m sur 27.

En 1618, un incendie détruisit la Grand’Salle où chaque Roi avait sa statue. En tout 58, de Clovis à Henri III. Au moment de cet incendie, il n'y avait plus de place pour installer Henri IV.

 Reconstruite en 1622, re-incendiée pdt la Commune, refaite en 1872, c'est la salle des Pas-Perdus d'aujourd'hui… Elle communiquait avec la Sainte-Chapelle par la galerie mercière.

Ds la Grand’Chambre du Parlement, où se tenaient les lits de justice royaux, Rév. a installé son tribunal révolutionnaire à partir de 1793. Incendiée sous la Commune, également reconstruite, elle est maintenant occupée par la 1° Chambre du Tribunal Civil.

* ***La vie ds la prison***

La Conciergerie devient une prison à la fin du XIVe siècle lorsque celle du Grand Châtelet, voisine, ne peut accueillir tous ses prisonniers, mais aussi parce que la fonction judiciaire du palais s’affirme. Elle s’étend au fil des décennies, jusqu’à l’installation de cellules dans les tours et les cuisines de l’ancien palais royal. La reconstruction du palais après l’incendie de 1776 entraîne sa réorganisation.

**la prison sous l’ancien regime**

Sous l’Ancien Régime, la Conciergerie est une prison spécialisée pour les accusés et les criminels. Dans les années 1770/1780, 200 prisonniers environ sont enfermés dans ses différentes sections. On recense en 1776 99 hommes et 22 femmes à la paille, 29 hommes à la Pistole, & 25 au Cachot, 13 hommes et 14 femmes à l’infirmerie. L’incendie de la même année n’a fait aucune victime… et permit aucune évasion.

Les condamnés à mort et les suppliciés (accusés ou condamnés soumis à la question) sont enfermés dans le Cachot, un lieu obscur, clos, sans possibilité de promenade.

Dans les deux autres territoires, le Commun (ou la Paille) et la Pistole, règlement et conditions de vie sont plus relâchés, les chaînes n’existent pas, & les prisonniers disposent d’une buvette jusqu’en 1780.

Les portes des cellules du quartier des hommes sont ouvertes de 6h à 19h entre Pâques et la Toussaint, de 7h à 18h en hiver. Entre 12h et 14h, ils rentrent dans leurs cellules et la cour est laissée aux femmes. La seule interdiction semble être de tenir des propos impies.

Comme dans toutes les autres prisons de l’époque, les détenus financent leur séjour.

**Les Pailleux**, les plus pauvres, ou sans appui extérieur, sont logés dans le Commun, des cellules collectives qui peuvent compter jusqu’à 50 prisonniers. Ils reçoivent une livre et demie de pain et une soupe par jour et ne sont pas soumis aux frais de geôlage, c’est-àdire aux droits d’entrée et de sortie, mais ils payent un sol par jour pour le renouvellement mensuel de la paille qui sert de literie.

**La Pistole**, les conditions sont plus confortables, les draps sont changés toutes les 3 semaines en hiver (2 semaines en été), mais les frais de geôlage sont de 20 sols. Par ailleurs, la chambre à un lit coûte 5 sols par jour, celle à deux lits 3 sols ; le chauffage 20 sols ; la demi-pension 22 livres par mois, la pension complète 45 livres. Les prisonniers peuvent faire venir leur repas de l’extérieur, contre une retenue de 16% du prix des courses au titre du transport, ou le faire cuisiner par un autre prisonnier.

Note : 1 kg de pain vaut 7 sous, & l’ouvrier gagne 1 livre, soit 20 sous, par journée travaillée de 15 heures, & cela 6 jours par semaine sans congés. La livre de l’époque équivaut à 4€.

**La prison sous la révolution** :

 Pendant la Révolution, la Conciergerie accueille les accusés en attente de leur comparution devant le Tribunal révolutionnaire. Ils sont près de 600 au plus fort de la Terreur, vivant dans des conditions réputées très dures, dans une promiscuité favorisant l’insalubrité. Les cachots sont ouverts toute la journée, et les détenus disposent de deux cours, non mixtes, et du corridor pour se promener. Ils rejoignent le Tribunal, à l’étage, par la Tour Bonbec, & quittent la prison pour leur lieu d’exécution par la cour des Douze et la cour du Mai, après le passage dans la salle de la toilette pour couper cheveux & col.

On ne restait jamais longtemps à la Conciergerie, tout au contraire. C'était un lieu de passage où les détenus attendaient leur jugement, car aussitôt après leur condamnation, ils se rendaient en charrette sur les lieux d'exécution, place de la Concorde et plus tard la place de la Nation.

* ***la Terreur***

La Conciergerie est liée aux années sanglantes de la Révolution. Les grands noms comme Danton, Desmoulins et pour finir Robespierre ont passé leurs derniers moments ici. La création des tribunaux d'exception instaura la Terreur, Danton, lui-même n'avait pas hésité à déclarer : " Soyons terribles pour dispenser le peuple de l'être ".

 Les bureaux de l'accusateur public ***Fouquier-Tinville*** (1746-1795) occupaient le 1° étage des deux tours d'Argent et César ainsi que le passage les reliant. Les 2 autres étages ainsi que les combles furent affectés aux appartements privés, sa femme et leurs deux enfants. Son zèle lui valut de devenir le symbole de la rigueur impitoyable et de la cruauté de la Terreur.

La série des grands procès s'ouvre avec celui de **Marie-Antoinette**. La reine fut transférée de la prison du Temple à la Conciergerie 6 mois après la mort de son mari. (Louis XVI était enfermé au Temple). La Reine, placée en cachot sous une surveillance perpétuelle, fut exécutée place de la Concorde le 16 octobre 1793 après 10 semaines à la Conciergerie.

Outre la Reine, la famille royale ne comporte plus à cette date d'août 1793 que 4 personnes :

 Son fils de 8 ans Louis XVII, sera confié à un cordonnier qui l’élève si durement qu’il meurt à 10 ans.

 Sa fille de 15 ans Marie-Thérèse-Charlotte qui servira de monnaie d’échange pour libérer des prisonniers français détenus en Autriche. Elle survivra aux siens.

 Sa belle-sœur, Madame Elisabeth, qui fut envoyée à l'échafaud parcequ’elle était la sœur du roi ! Elle fit partie d'une fournée double de 24 femmes.

Puis ce sera le tour des députés Girondins, accusés d'avoir conspirés contre l'unité de la République, de Philippe-Egalité, duc d'Orléans & inventeur du Palais Royal qui avait voté la mort du roi son cousin. Puis c'est Bailly, l'ancien Maire de Paris. Puis Mme du Barry, ex-maîtresse de Louis XV décapitée au prétexte qu'elle incarnait une époque révolue.

Cet enchaînement de violences prendra fin au sein même de la Convention qui prend peur de Robespierre qu’elle accuse de vouloir devenir un dictateur. Il est guillotiné place de la Concorde en 1794.

Puis enfin c'est au tour de Fouquier-Tinville d'être arrêté, puis incarcéré à la Conciergerie pendant 9 mois. Son tribunal est dissous peu de temps ensuite. Pendant 718 jours, il a fait exécuter 2780 personnes dans les milieux les plus divers : hommes politiques, agriculteurs, aristocrates, écrivains, militaires, ouvriers, etc....et souvent sur dénonciations mensongères ou pire encore par confusion d'identité.

Lavoisier, André Chénier

* ***Les prisonniers célèbres:***

1431 ; Le tout premier fut ***Enguerrand de Marigny,*** celui-là même qui avait été chargé par Philippe le Bel d'organiser les travaux d'agrandissement du palais royal ! Il faut dire qu'étant spécialiste des finances, son immense fortune lui valut des inimitiés. Il fut pendu à la poterne à 24 places de Montfaucon, place du Colonel Fabien.

1610, ***François Ravaillac*** arriva ici, seulement deux jours après son forfait. On ne sait toujours pas si, comme il l'a avoué sous la torture, il a agi seul, ou sous influence. Il est possible qu'il ait été poussé par une conspiration venant de l'entourage de la reine et favorable à l'Espagne Ce qui est sûr, c'est que Henri IV n'avait pas que des amis, à commencer par sa femme. Il fut " démembré à 4 chevaux ".

Sous Louis XIV, ***la marquise de Brinvilliers,*** (1630-1676), la plus célèbre de toutes les empoisonneuses, issue de la plus haute noblesse de robe. Ramenée d'Angleterre où elle avait fui son procès est à l'origine de l'Affaire des Poisons, sorte d'organisation criminelle avec usage de poisons, messes noires, avortements... où de hauts personnages de la cour de Louis XIV furent compromis, dont Mme de Montespan. Elle fut décapitée et brûlée en place de Grève.

En tout 34 accusés furent exécutés.

Au XVIII°, ***Cartouche,*** accusé de vols et d'assassinats fut arrêté dans le cabaret voisin de La Colombe. Il subit l'épreuve des brodequins sans rien avouer, car il s'attendait à être délivré par ses complices. Comme personne ne vint, il dénonça tout le monde, fut roué de coups puis décapité.

***François Damien*** *&* ***son canif*** (Louis XV). On considère que son supplice qui a duré 63 jours a été l'un des plus épouvantables par sa cruauté que Paris ait eu l'occasion de voir.

1° Empire : Le chef chouan Georges **Cadoudal**, impliqué dans l'attentat de la " machine infernale " contre Bonaparte, finit sous la guillotine en 1804.

Après les Cent jours, le **Maréchal Ney,** " le brave des braves", fusillé en 1815.

Après l'échec de la " conspiration de Boulogne", le **futur Napoléon III** y a séjourné.

Le prince **Pierre Bonaparte** qui avait tué le journaliste anti-bonapartiste Victor Noir lors d'une altercation. Ses funérailles furent l'occasion d'une grande manifestation d'hostilité au Second Empire. Ce Prince, neveu de Napoléon III, fut relaxé, & en manifestation de colère contre l’iniquité du jugement, des milliers d’ouvriers encerclent le cortège mortuaire.

Et pour finir, **Ravachol**, la grande figure anarchiste, guillotiné en juillet 1892.

* ***Quai des Orfèvres***

Les orfèvres de Paris étaient établis sur le pont au Change, puis vinrent ici du XV° au XIX° & avant de migrer place Vendôme. Façade requinquée en 1914.

**20** Emplacement de l'état-major des pompiers de 1803 à 1853, année où il partit rue Chanoinesse, vous savez la rue du pâté d’hommes ? **35** Musée des collections historiques de la PP. **36** Siège de la PJ depuis 1913. Les lieux sont occupés par la Crm’, les Stup’ & la BRI. Tout ce joli monde part ds le parc des Batignolles. **54** Les joailliers Boehmer et Bossange, fournisseurs du " *collier de la Reine " (voir page 9)* habitaient cettemaison. Au rdc, nous retrouvons la galerie de tableaux installée dans ce qui fut le logement de Montand-Signoret; voir à-travers les fenêtres les ombrages de la place Dauphine.

* ***L’affaire du collier de la reine Marie-Antoinette***

A la veille de la Rév., elle eut un grand retentissement qui salit la royauté.

**Personnages** : Le cardinal de Rohan, amoureux de la Reine et désireux de la sauter.

 La comtesse de la Motte, une aventurière liée à Cagliostro.

 Mrs Bassenge & Boehmer, joailliers quai des Orfèvres.

Mâme la Comtesse convainc le cardinal qu’elle sait comment il peut arriver à ses fins : en lui offrant un collier fort onéreux (1 600 000 livres, soit 5.106 €.) qu’elle désire ardemment.

Mâme la Comtesselui demande de participer à l'achat, ce qui fut fait. Mais au lieu d’être remis à la Reine, le collier fut remis à l'amant de la comtesse présenté comme un officier de la Reine. Il ne rest alors plus qu’à le démonter & le vendre au détail pièce par pièce.

Le scandale éclate quand le cardinal de Rohan ne peut couvrir une échéance de la dette qu'il avait contractée. L'affaire éclabousse la Reine qui ignorait tout de cela, mais dont l’image de marque était bien délabrée, & le Roi porta l'affaire devant le Parlement de Paris, (au lieu de l’'étouffercommeil en avait les moyens). Un procès éclatant eut lieu qui captiva l'opinion.

 Le cardinal, jugé plus naïf que coupable, fut acquitté & passa pour une victime.

la Reine fut déconsidérée, sa vie privée mise en cause & ses dépenses dénoncées.

Mâme la Comtesse (1756-1791) fut condamnée à être marquée au fer rouge du V des voleurs, au fouet, et à la réclusion perpétuelle à la Salpêtrière (en fait un hôpital-prison), d'où elle s'évada quelques mois plus tard pour gagner l'Angleterre où elle mourut à l’âge de 35 ans.

